





## Webinaire d'informations

Jeudi 30 mars 2023, 16h00



#### L'ordre du jour

- → Vos projets en faveur de la renaturation de vos villes et villages et/ou en faveur de la biodiversité : les aides possibles du fonds vert et de l'agence de l'eau
- → bonnes pratiques, projets éligibles, points de vigilance lors du dépôt de dossier...
- → Vos projets pour la sobriété en eau de votre collectivité : les aides de l'agence de l'eau dans le cadre de son plan de résilience 2023-2024

Mme Nathalie SAUR, chef de service Interventions territoriales



Égalité Fraternité

### Actualités Fonds vert et Plan de résilience

agence de l'eau Loire-Bretagne

Fonds vert (Etat)

Plan de résilience (2023-2024) (Agence)

Doté de 2 milliards d'euros

3 axes d'intervention et 14 mesures finançables

Taux élevé (80%) mais adaptation possible en région en fonction par exemple du nombre de projets

Sa gestion est déconcentrée au niveau des préfets de région et de département (le préfet de département émettra un avis d'opportunité sur la priorité territoriale des projets déposés)

Délégation des crédits par les préfets de Région de façon trimestrielle ou globale pour l'année à l'agence

Environ 100 millions d'euros/an

5 leviers d'actions

Des modifications du 11<sup>ième</sup> programme pour accroitre les interventions = bonification des taux, suppression de certaines conditions d'éligibilité

(modification des fiches actions)

+

4 AAP (du 1er avril à fin décembre 2023)

**DS** Agence

DS spéciale fonds vert

## LE FONDS VERT

\*\*\*\*\*

pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires

.....

. . . . . . . . . . . . . . .

# Deux mesures phares pour la biodiversité & les milieux









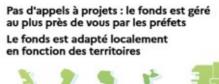
## Un fonds pour accélérer la transition écologique dans les territoires



Liberté Égalité Fraternité

- 2 milliards d'euros de crédits déconcentrés aux préfets pour soutenir les projets des collectivités et de leurs partenaires publics ou privés
- 3 axes déclinés en 13 mesures
  - performance environnementale
  - adaptation du territoire au changement climatique
  - amélioration du cadre de vie
- 1 mesure transverse pour un accompagnement adapté avec un soutien en ingénierie (animation, planification)
- Une simplicité d'accès aux financements du Fonds vert : aides disponibles sur Aides-Territoires avec les liens pour accéder aux formulaires Démarches simplifiées pour saisir sa demande d'aide et suivre l'instruction de son dossier
- Un objectif: démarrer un maximum de projets dès 2023 avec l'ambition que chaque projet se traduira en termes d'impact environnemental











#### UN DISPOSITIF EN LIGNE

La plateforme Aides-territoires permet aux collectivités de connaitre l'ensemble des soutiens financiers dont elles peuvent bénéficier. L'outil Démarches-simplifiées offre aux porteurs de projet un suivi sur toute la durée de vie d'un dossier, de la saisie jusqu'à la décision.











#### Accompagnement de la stratégie nationale biodiversité 2030

L'ambition écologique : les projets présentés au titre du Fonds vert doivent permettre de réduire les pressions sur la biodiversité et de la restaurer sur l'ensemble du territoire. : protection et restauration des écosystèmes , amélioration du cadre de vie, épuration de l'eau et de l'air, protection contre les risques naturels, qualité et diversité alimentaire, lutte contre les maladies...

#### Les projets concernés : le Fonds vert peut financer :

- des subventions d'animation, d'ingénierie et d'études préalables à la conception des projets ainsi que leur évaluation dans le temps
- des subventions d'investissement permettant la mise en œuvre des solutions identifiées

#### Les actions se déclinent en 4 volets :

- mise en œuvre de la stratégie nationale pour les aires protégées : acquisitions foncières, études et concertation préalable à la création ou l'extension d'aires protégées et de zones de protection forte, investissements pour la mise en œuvre des plans de gestion des aires protégées
- protection des espèces : protection des insectes pollinisateurs, plans nationaux d'action pour la conservation et la restauration d'espèces menacées
- réduction des pressions : lutte contre les espèces exotiques envahissantes, dépollution (plastiques, macrodéchets et retrait des navires abandonnés)
- restauration écologique : continuités écologiques, mouillages écologiques pour la protection des fonds marins, préservation des sols forestiers, démarches paysagère



68% des habitats menacés au niveau européen sont présents en France métropolitaine







#### 7,44 M€ M€ pour 2023 en Pays de la Loire Crédits non fongibles





#### Accompagnement de la stratégie nationale biodiversité 2030

#### Les porteurs de projet éligibles :

- collectivités territoriales, groupements
- EP locaux (SEM, SPM...)
- EP de l'Etat ou GIP
- associations ou fondations
- structures gestionnaires
- entreprises privées...

#### Les critères de hiérarchisation possibles :

en fonction des mesures (cf. détail dans le cahier d'accompagnement)

#### Des crédits gérés au niveau régional par l'Agence de l'eau Loire Bretagne (AELB) :

Co-pilotage de l'instruction avec la DREAL en association avec d'autres services de l'État (DIRM, DRAAF, DDT(M), OFB, etc.).

Échanges avec le Conseil régional.

Validation préfets

Exemple de projet éligible : soutien à la mise en œuvre des projets identifiés dans le premier plan d'actions territorial aires protégées (2022-2024).











**-5°**C

L'emploi judicieux d'arbres d'ombrage réduit localement la température urbaine de 3 à 5 °C.



#### Renaturation des villes et des villages

L'ambition écologique: la renaturation doit participer à la réduction des vulnérabilités en ciblant sur des solutions fondées sur la nature (végétalisation, régulation hydraulique ou encore aménagement de parcs et jardins). Outre le rafraîchissement urbain, de multiples co-bénéfices sont attendus: protection de la biodiversité, amélioration de la qualité de l'air, de l'eau et des sols, limitation des inondations, stockage du CO<sub>2</sub>, amélioration du bien-être et de la santé...

Les projets concernés : le Fonds vert peut financer des subventions d'études de diagnostic territorial et de stratégie de résilience climatique et de renaturation, d'ingénierie et d'études préalables à la conception de projets ou d'investissement pour :

- la renaturation des sols et espaces urbains: création, restauration, gestion écologique de parcs et jardins, végétalisation des espaces publics, projets d'agriculture urbaine favorables à la biodiversité, restauration écologique
- la présence de l'eau et des milieux aquatiques en ville : restauration du réseau hydrographique, des zones humides, des zones d'expansion des crues, création de noues et de zones d'infiltration des eaux pluviales
- la végétalisation des bâtiments et équipements publics (toitures et façades végétalisées)



Égalité Fraternité







-5°C

L'emploi judicieux d'arbres d'ombrage réduit localement la température urbaine de 3 à 5 °C.



#### Renaturation des villes et des villages

Outre le rafraîchissement urbain, de multiples co-bénéfices sont attendus : protection de la biodiversité; amélioration de la qualité de l'air, de l'eau et des sols ; limitation du ruissellement urbain, diminution des nuisances sonores, stockage du CO2, approvisionnement et alimentation locale, amélioration du bien-être et de la santé.

→ Critères d'éligibilité : les projets doivent être localisés dans l'espace urbanisé. L'introduction de la nature en ville dans les nouveaux espaces urbanisés est éligible.

#### Les porteurs de projet éligibles :

- collectivités territoriales et groupements
- EP locaux (SEM, SPL...)
- EP de l'Etat (dont EPA)
- des bailleurs sociaux.

#### Les critères de hiérarchisation possibles :

- qualités environnementales
- niveau de vulnérabilité des territoires
- qualités d'usage
- maturité du projet
- qualité du processus de mise en œuvre
- insertion territoriale
- projets s'inscrivant dans des programmes (QPV, ACV, PVD, TEN...)



### Mesure Renaturation des villes et villages



En Pays de la Loire : une enveloppe de crédits de 7,05 M€ (avec ventilation départementale)

Des crédits gérés par l'Agence de l'eau Loire Bretagne (AELB) :

Co-pilotage de l'instruction avec les services préfectoraux, les DDT(M), en association avec d'autres services publics : DREAL, OFB, ADEME,... Validation Préfets.



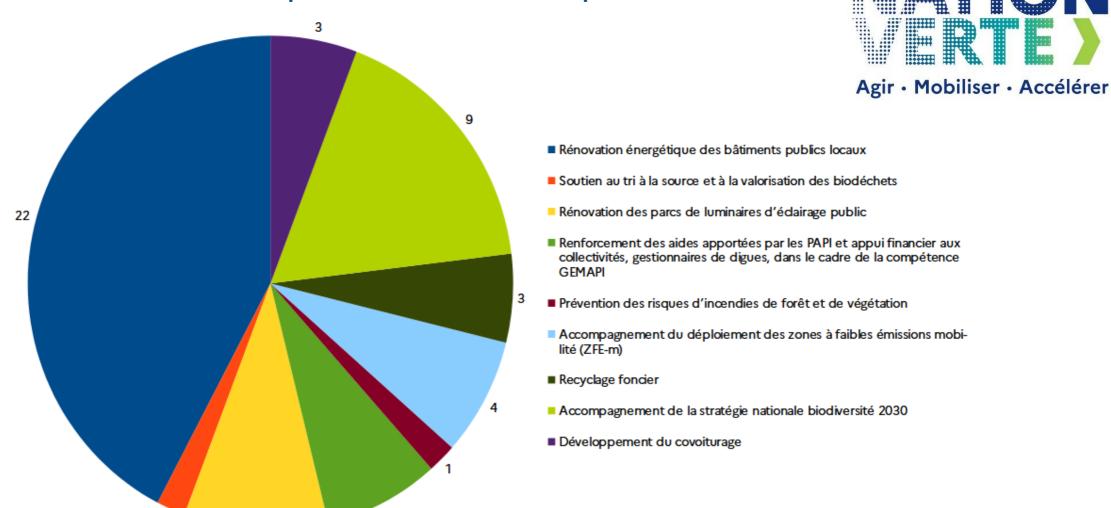




#### Le fonds vert : un point de situation sur le nombre de dossiers déposés

Au 30 mars, 52 dossiers déposés sur Démarches Simplifiées

5



### Pour en savoir plus :



Liberté Égalité Fraternité

Accompagner la stratégie nationale biodiversité 2030



Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

NATURE DE L'AIDE

Aide financière

% TAUX DE SUBVENTION

Min: 20%

RÉCURRENCE

Ponctuelle

CALENDRIER

Ouverture : 1 janvier 2023 Échéance : 31 décembre 2023 Connaitre les actions éligibles : Connectez vous à la plateforme https://aides-territoires.b eta.gouv.fr/aides/dfeb-ac compagner-la-strategie-n ationale-biodiversi/

#### Déposer une demande :

Connectez vous à la plateforme Démarches-simplifiées – DS <a href="https://www.demarches-sim">https://www.demarches-sim</a> plifiees.fr/





Accompagnement de la stratégie nationale biodiversité 2030

Edition 202

Cahier d'accompagnement des porteurs de projet et des services instructeurs

Pour toute demande de renseignement concernant les mesures du fonds vert consultez le sile internet départemental de l'Etat de votre département : www.[nom-du-département].gouv.fr ou contactez votre sous-préfet d'arrondissement ou la direction départementale des territoires (et de la mer) ou les directions et servicés de l'Etat outre-mer.

Janvier 2023 - Version 1.1



#### Consultez aussi :

- le cahier
   d'accompagnement
   Accompagnement de la
   stratégie nationale
   biodiversité 2030
- le cahier
   d'accompagnement
   Renaturation des villes et
   des villages

sur le site

https://www.ecologie.gouv.fr/fonds-vert





## Actualités Le 11e programme d'intervention révisé à mi-parcours



Un programme révisé à mi-parcours pour prendre en compte le nouveau Sdage 2022-2027

Une révision centrée sur la stratégie d'action en matière de gestion quantitative de l'eau et d'adaptation au changement climatique pour les années 2022-2024 autour de 5 leviers d'actions :

- Résilience des milieux : solutions fondées sur la nature
- Sobriété des usages
- Partage des prélèvements en eau entre les différents usages
- Retour à l'équilibre pour les masses d'eau en déficit
- Sécurisation de la distribution en eau potable







Actualités – Plan de résilience changement climatique sur le bassin LB Le bassin Loire-Bretagne



Liberté Égalité Fraternité



- 20 % à - 40 % de recharge de nappe\* - 10 % à - 40 % débits moyens des CE\*





3 juin, des inondations à Rennes

18 juillet, des records de température à Brest (39,3 °C) en août, à Tours et Orléans, traversée de la Loire à pied en août : remplissage des barrages de Naussac et Villerest = 40 et 43%

25 août 2022 : la sécheresse concerne la totalité des départements

été 2022 : mesures exceptionnelles AEP pour près de 1,8 millions d'habitants sur le bassin

<u>\*Source</u>: Données issues de l'étude Explore 70 (projections d'ici 2070/ période 1979-2005) et ICC hydroqual





Égalité Fraternité

## Actualités – Plan de résilience Lancement d'un plan de résilience 2023-2024



- ⇒ Ce plan de résilience est conçu pour **accroître les interventions** en faveur des territoires en :
  - Relevant certains taux d'aide du 11<sup>e</sup> programme en vigueur,
  - Lançant des appels à projets en faveur de la résilience des territoires,
  - Proposant un dispositif spécifique « sur mesure » pour accompagner les collectivités qui se sont trouvées en rupture d'alimentation en eau potable.
- ⇒ un volet opérationnel rappelant les actions d'ores et déjà mobilisables dans le 11e programme d'intervention et les propositions permettant d'accroître les actions en faveur de la résilience autour de 5 leviers d'action

Levier 1	résilience des écosystèmes aquatiques et marins
Levier 2	Sobriété des usages
Levier 3	Partage des prélèvements en eau
Levier 4	Retour à l'équilibre des secteurs en déficit
Levier 5	Sécurisation de l'alimentation en eau potable

100 millions € supplémentaires dés 2023



## Actualités – Plan de résilience volet opérationnel













Accélérer la restauration des milieux humides

Gestion des eaux pluviales intégrée à l'urbanisme durable

Déploiement des pratiques agro-écologiques

Réduction des consommations par la recherche de baisse de la dépendance à l'eau

Réduire les fuites dans les réseaux d'eau potable Assurer un dialogue et une concertation sur les territoires

Améliorer la connaissance dans le cadre du changement climatique

Lancer les études stratégiques sur le bassin Loire-Bretagne Élaborer ou réviser des schémas départementaux d'alimentation en eau potable

Accompagner les collectivités (difficultés AEP) = mise en œuvre d'un accord de résilience



## Actualités – Plan de résilience Lancement d'un plan de résilience 2023-2024



#### ⇒ 4 appels à projets ouverts du 1er avril au 31 décembre

- appel à projets pour la renaturation des villes et villages,
- appel à projets sobriété des collectivités et des entreprises,
- appel à projets en faveur de la reconquête de la biodiversité,
- appel à projets pour le remplacement des conduites d'eau potable fuyardes.









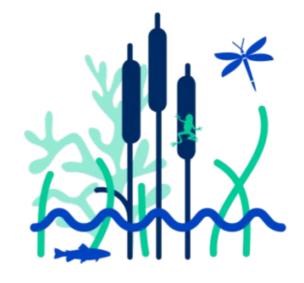
## AAP Renaturation des villes et des villages



Liberté Égalité Fraternité







- Amélioration du fonctionnement des milieux aquatiques (restauration de zones humides ou de la morphologie des cours d'eau)
- Gestion des eaux pluviales intégrée à l'urbanisme durable via la mise en place de techniques végétalisées
- Déploiement des pratiques agro-écologiques



ENJEU PARTICULIER EN ZONE URBANISÉE







## Appel à projets renaturation des villes et des villages d'avril à fin décembre 2023

au fil de l'eau



Actions (études, travaux, animation, sensibilisation) en faveur de la restauration de cours d'eau / zone humides et la gestion des eaux pluviales par infiltration sur zones végétalisées sur secteurs urbanisés du bassin Loire-Bretagne



Maitres d'ouvrages privés et publics Taux d'aide 11<sup>e</sup> programme majorés et assouplissement des modalités

Accompagner 100 projets de gestion alternative des eaux pluviales Déconnecter 250 000 m² de surface imperméable.



Levier n°1

Liberté Égalité Fraternité

## Résilience des milieux Solutions fondées sur la nature

## AAP Reconquête de la biodiversité





- Amélioration des fonctionnalités naturelles des écosystèmes aquatiques (restauration des milieux humides et aquatiques de la morphologie pour favoriser la présence des espèces protégées)
- → Restauration de milieux remarquables
- → Agroécologie
- → Création d'espaces refuge...









## Appel à projets reconquête de la biodiversité d'avril à fin décembre 2023

au fil de l'eau

Actions (études, travaux, animation, sensibilisation)
Réhabilitation de marais en milieu urbain;
Identification et restauration de milieux tourbeux;
Création/restauration de haie pour une espèce emblématique
Restauration des continuités de prairies alluviales...

Maitres d'ouvrages publics, privés
Taux d'aide 70%



PM : Appel à initiatives lutte contre l'érosion de la biodiversité marine en cours







#### Levier n°2



Sobriété des usages



## Appel à projets sobriété des collectivités et des entreprises d'avril à fin décembre 2023

au fil de l'eau

Etudes, animation, sensibilisation, équipement et travaux permettant la réduction des consommations sur tout le bassin : changement de process, recyclage, utilisation des eaux de **Pluie...** Télétransmission ou télé-relève finançable dans les opérations collectives

oire-Bretaan

Maitres d'ouvrages privés et publics Taux d'aide 11e programme majorés (70 % + + 10 % en ZRE)

(selon l'encadrement européen)



Accompagner 200 projets individuels ou collectifs Economiser 3 millions m<sup>3</sup> d'eau



## Appel à projets Réduire les fuites dans les réseaux d'eau potable



#### Levier n°2

Fraternité



Sobriété des usages



## d'avril à fin décembre 2023 au fil de l'eau

Travaux de remplacement des conduites fuyardes d'eau potable y compris actions de communication et de sensibilisation des usagers

Services publics d'eau potable des collectivités
Territoires déficitaires du Sdage 2022-2027



Remplacer **500 kilomètres** de conduites fuyardes Réduire les fuites de **2 millions m**<sup>3</sup>



Levier n°4



Partage des prélèvements en eau



### Partage des prélèvements en eau



## Pour rappel

Nature et finalités des opérations aidées	Proposition du plan de résilience	Opérations aidées	Taux d'aide
Assurer un dialogue et une concertation apaisée des territoires à enjeux quantitatifs dans le cadre des projets de territoire	Mission d'appui, conseil en sciences sociales sur les usages, les représentations et les concertations liés à l'environnement	Prestations de bureaux d'études spécialisés	70 %
Améliorer la connaissance dans le cadre du changement climatique	Elargir les mesures de surveillance aux suivis en continu quantitatifs ou thermiques	Installation de piézomètre, Réalisation mesures, Bancarisation des données	50 %



#### Sécurisation de l'alimentation en eau potable



#### Levier n°5



Sécurisation de la distribution d'eau potable

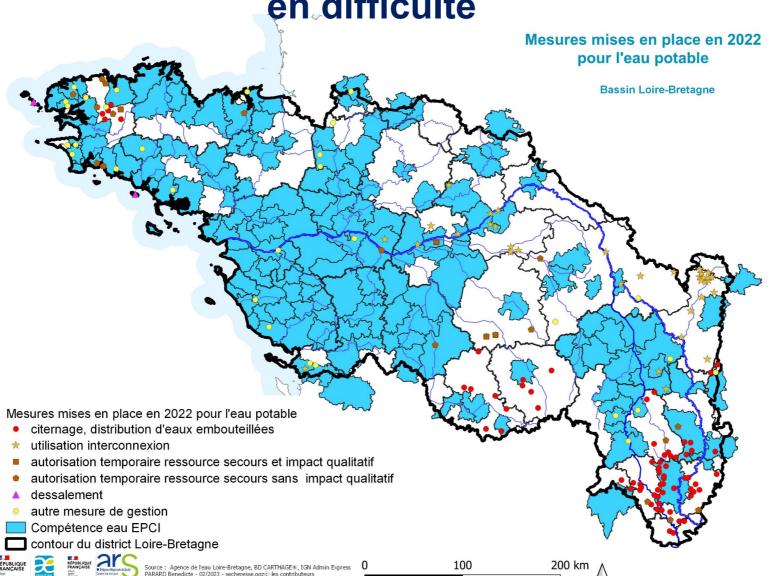


Nature et finalités des opérations aidées	Proposition du plan de résilience	Opérations aidées	Taux d'aide	Eligibilité/ Conditionnalité des aides
Assurer une meilleure sécurisation de l'approvisionnement en eau potable		Etudes et travaux Pose de conduites d'interconnexion, autres ouvrages	50%	
Élaborer ou réviser des schémas départementaux d'alimentation en eau potable	Augmentation du taux de 50 à 70%	Schéma départemental d'alimentation en eau potable	70%	Le schéma doit disposer : - d'un volet prospectif de l'évolution démographique et développement économique par rapport à la ressource disponible - d'un volet changement climatique et économie d'eau



Accord de résilience avec les collectivités en difficulté











### Actualités -Plan de résilience









- 3 webinaires les 11 et 12 mai à destination des bénéficiaires format court 1h30
  - Entreprises, leviers 1 et 2 résilience des milieux et sobriété
  - **Collectivités** : leviers 1 résilience des milieux (infiltration) 2 sobriété et 3 sécurisation de l'alimentation en eau potable
  - Collectivités, gestionnaires d'espaces (CEN, PNR, CELRL,...) : levier 1 résilience des milieux







### Pour en savoir plus :Plan de résilience



#### Pour aller plus loin sur le plan de résilience

https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home/espace-presse/contenu1/espace-presse/plan-de-resilience-eau-2023-2024-bragir---mobiliser---accelerer.html

#### Connaitre les actions éligibles :

https://agence.eau-loire-bretagne.fr/sites/aides-redevances/home.

#### Déposer demande d'aides:

https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aelb-demande-aide-entreprises-etude



#### **EN BREF**



Liberté Égalité Fraternité

**ETAT: FONDS VERT** 

Végétalisation des bâtiments Végétalisation des parcs

**Biodiversité** 

Renaturation et désimperméabilisa tion des villes

Biodiversité humide **Economies d'eau** 

Luttes contre les fuites



#### Pour vous aider dans vos démarches :

- Sur renaturation : murielle.raison@eauloire-bretagne.fr
- sur Biodiversité : nathalie.fricaud@eauloire-bretagne.fr

**AELB: PLAN DE RÉSILIENCE** 



## Le prochain webinaire d'information est prévu le <u>mardi 4</u> avril prochain, 16h00





Si vous ne le recevez pas, adresser un mail à :

pref-appui-territoires@ loire-atlantique.gouv.fr et nous vous le communiquerons



## Merci pour votre attention



Pour toute question, ou suggestion de sujet à inscrire à l'ordre du jour d'un webinaire, vous pouvez contacter :

Elodie Le Goff, chef du bureau des politiques publiques et de l'appui territorial Et à partir du 14 avril 2023 : Béatrice CHARRIER, chargée de mission soutien aux territoires, Préfecture de la Loire-Atlantique

⇒ pref-appui-territoires@loire-atlantique.gouv.fr

Retrouvez les supports des précédents webinaires sur le site internet de la préfecture : https://www.loire-atlantique.gouv.fr/Politiques-publiques/Appui-aux-territoires/Webinaires-d-information-aux-collectivites/Webinaires-d-information



Fraternité





